



L'EFFET PAPILLON
RESTAURANT PHILANTHROPIQUE

Conditions Générales de vente

Délais

La confirmation signée de la prestation avec le menu choisi doit nous être parvenu au moins une semaine avant l'évènement.

Le nombre définitif de personnes doit être confirmé au moins 72 heures avant la prestation sans quoi, le dernier nombre de convives devisé sera retenu pour les quantités produites et livrées et pour la facturation.

Nombre de convives

Toutes nos prestations sont pour un minimum de 10 convives. Au-delà de 60 convives, merci de nous contacter.

Livraison

La livraison en centre-ville de Genève est facturée CHF 35.-. Pour les évènements de plus de 30 personnes ou de plus de CHF 500.- la livraison est offerte. Pour les livraisons hors centre-ville, merci de nous consulter.

Acompte

Un acompte de 50% de la valeur devisé vous sera demandé afin de confirmer la réservation de votre évènement. Cet acompte devra nous être parvenu au plus tard une semaine avant votre évènement.

Paielement

Le solde de la facture est payable sous 10 jours après réception de celle-ci. Des pénalités de retard d'un montant de 5% du montant de la facture peuvent être appliqués en cas de retard de paiement.

Taxe sur la valeur ajoutée

Les tarifs indiqués dans les brochures s'entendent Hors Taxes. Les taux applicables sont :

2,5% sur la nourriture et boissons sans alcool

8% sur le transport, le matériel, les boissons alcoolisées et le personnel de service

Matériel

Dans un souci de limitation des déchets et de respect de l'environnement nous n'utilisons pas de matériel à usage unique. Tout matériel perdu ou abimé sera facturé au prix d'achat.

Politique d'annulation

Toute demande de modification ou d'annulation doit nous parvenir par écrit (email) au moins une semaine à l'avance.

Les frais suivants seront retenus en cas d'annulation :

Plus de 30 jours avant l'évènement : 10% du montant du devis

Entre 15 et 30 jours avant l'évènement : 30% du montant du devis

Entre 5 jours et 15 jours : 50% du montant du devis

Moins de 5 jours avant l'évènement : 100% du montant du devis

Le fort juridique de notre association est le canton de Genève.

Prévoir une place de parking proche de la manifestation pour le déchargement de la marchandise. Toutes dépenses, concernant la consommation d'énergie et l'eau sur le lieu de l'évènement, sont à votre charge.

La marchandise doit être consommée dans les deux heures maximum après la livraison. Au-delà de ce délai, L'Effet Papillon ne peut pas être tenu responsable de l'altération de la qualité de la marchandise.